

NATIONAL EMERGENCY NURSES ASSOCIATION



Bourses et prix	TNCC/ENPC Parrainage à l'intention des directeurs et directrices de cours
Nombre de pages	1
Date d'approbation	Février 2022
Dates de révision antérieures	

OBJET

Appuyer les directeurs de cours canadiens du TNCC et de l'ENPC (cours sur les soins d'urgence en pédiatrie) qui organisent des cours en dehors de leurs responsabilités professionnelles afin de compenser les coûts liés aux manuels préalables au cours du TNCC ou de l'ENPC.

Un maximum de 2 400 dollars sera versé à l'avance pour les directeurs de cours en règle.

Les sommes doivent être remboursées à l'ANIIU dans un délai d'un mois à compter de la date d'achèvement du cours, faute de quoi le directeur ou la directrice du cours ne pourra plus être parrainé(e) à l'avenir.

ADMISSIBILITÉ

- Être membre actif de l'ANIIU pendant au moins deux années consécutives
- Être un directeur ou une directrice de cours en règle (c.-à-d. ne pas avoir de factures non réglées auprès de l'ANIIU)
- Ne pas avoir d'antécédents récents de factures impayées >30 jours

Les bénéficiaires du parrainage seront approuvés par l'administratrice des finances et la directrice de l'éducation de l'ANIIU.

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Une lettre de demande de parrainage doit être soumise à la directrice de l'éducation et de l'administration financière de l'ANIIU au plus tard un mois avant le cours de TNCC ou d'ENPC, et doit être accompagnée des éléments suivants :

- Le montant exact du financement demandé
- Les dates du cours et le numéro du cours inscrit dans le portail de l'ENA
- Le coût des manuels pédagogiques commandés à l'ENA avec le reçu
- Les demandes doivent être adressées à educationdirector@nena.ca et financeadmin@nena.ca pour approbation